



## GROUPE D'OPPOSITION

### « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

#### DES PAROLES ET DES ACTES ??? – UNE COMMUNICATION DE FACADE

7H 34 la durée du conseil municipal du 10 avril ! mauvaise organisation ou déni de démocratie ?

**LA CHARTE DES DEVANTURES COMMERCIALES** : plus de 30 locaux commerciaux vides en centre-ville. Est-ce opportun d'imposer de nouvelles contraintes entièrement à la charge des commerçants, souvent locataires, déjà fragilisés ? la Municipalité affiche son soutien, tout en complexifiant la vie de ceux qu'elle prétend valoriser, une contradiction de plus entre le discours et les actes.

**LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : un train de vie trop élevé !** des dépenses qui augmentent de 2,885 M€ soit de +8 % (4 fois l'inflation) alors que les recettes baissent de 220 K€ et ce malgré une croissance des recettes fiscales de + 3,03 M€ / 2023. La commune se désendette ? c'est bien le moins avec 10 M€ laissés en caisse en 2020, et 6,16 M€ de ventes de patrimoine mais plus de 10 M€ d'emprunts à venir.

**LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : la folie des grandeurs !** près de 30 M€ prévus, un niveau peu réaliste, une désastreuse programmation des travaux qui sclérose la ville mais toujours pas de travaux de sécurisation de la Maline indispensables pour l'activité ostréicole et la protection des habitants des Bordes contre les inondations.

**LE PLU** : Mobilisons-nous tous ! en participant à l'enquête publique hélas durant l'été.

Le PLU est un instrument extrêmement engageant pour la Commune au plan de l'urbanisme et du cadre de vie pour de nombreuses années à venir. Le PLU approuvé par la majorité municipale en avril résulte d'une démarche largement technocratique de présentation de projets d'urbanisme déjà ficelés. Les rares moments d'écoute et de recueil des avis se sont déroulés pendant les vacances scolaires et via une plateforme qui a été clôturée prématurément le 28 février. L'essentiel du PLU vise à accueillir 2820 habitants nouveaux et à modifier les règles d'urbanisme pour densifier les possibilités de construction de logements nouveaux (3055 sont prévus dont 1560 de logements sociaux) en densifiant le centre urbain de la Teste et le village de Cazaux. Ce projet se caractérise par ailleurs par la mobilisation de **54 hectares** d'espaces naturels agricoles et forestiers en zones urbaines et péri-urbaines soit l'équivalent de 77 terrains de foot en terres naturelles.

Les questions sur l'impact de l'arrivée de nouveaux habitants, le rythme de leur intégration et les mesures mises en place pour leur accueil doivent être rééquilibrées et une priorité doit être accordée à ceux travaillant ou résidents à la Teste. En défrichant, en bétonnant et en artificialisant les sols ce projet fait fi des risques environnementaux bien identifiés sur la Commune : risque d'inondation et de saturation des réseaux d'eaux pluviales et usées, risque de débordement des crastes et de remontée des nappes souterraines qui affectent notamment l'est de la Commune et risque de submersion marine sur le projet de façade maritime.

Un équilibre est à trouver entre d'une part le nombre d'habitants nouveaux pour assurer le renouvellement des générations d'autre part la préservation de l'environnement et du cadre de vie et enfin les besoins en équipements publics nécessaires pour accueillir dans la durée cette nouvelle population.

Pour le groupe "Avançons ensemble"

**E MONTEIL MACARD, M PHILIP, C DELMAS,  
T MAISONNAVE, D DUCASSE.**

## GROUPE D'OPPOSITION

### « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

La Ville se transforme et oublie l'essentiel : la qualité de vie de ses habitants. Les travaux engagés manquent de vision écologique. Nous assistons à une politique du bling bling, où l'aménagement d'une ville vitrine se fait au détriment des enjeux environnementaux. Triste exemple au pied de la Dune, où les infractions se sont succédées malgré les recours des organisations environnementales. Le laxisme de la majorité n'a pas su protéger ce site classé.

À Cazaux, rue Raymond Sanchez récemment refaite : ni arbre, ni bac à plantes, et des réseaux visibles sur des pylônes inesthétiques. Ce choix contribue à la hausse des températures, rendant les déplacements doux insupportables dès les premiers jours de chaleur. Tandis que la rue Edmond Doré, menant au lac, bénéficie d'une parfaite rénovation avec enfouissement des réseaux et végétalisation. Pourquoi cette disparité ? Les élus, déjà en campagne, doivent se rappeler que le bien-être des citoyens passe avant tout.

Enfin, la régénération naturelle reste la meilleure option pour garantir une forêt résiliente. Restons patients et assurons un avenir durable.

**ALEXANDRA PAMIES**

pour le groupe «Engagement écologique et social»  
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

## GROUPE D'OPPOSITION

### « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Par calcul, M.Muret fait dans le populisme trumpiste en vociférant des mensonges injurieux.

Je l'invite à lire la Charte de l'Élu, CGCT- Art L1111-1-1

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

La Politique se meurt de ces comportements pernicieux.

**ALAIN CHATEAU**

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »  
Ecologie-Social-Economie

## GROUPE D'OPPOSITION

### « UNION DES DROITES »

Pour la 1ère fois dans l'Histoire du Pays de Buch, un Maire de La Teste a été mis en demeure par le Préfet, sous 24h, d'interrompre un chantier pour risque d'atteinte irréversible au site classé de la dune. Conséquence de l'aveuglement et du laisser-aller coupables de P. Davet qui maîtrise mal les enjeux complexes de notre territoire et peine à négocier efficacement dans l'intérêt de la ville dès lors qu'il y a plus d'un paramètre. Moins de cocktails onéreux, moins de fanfaronnades mais une vraie défense sincère de nos paysages !  
facebook.com/mmltdb

**MARC MURET**

pour le Groupe « Union des Droites »